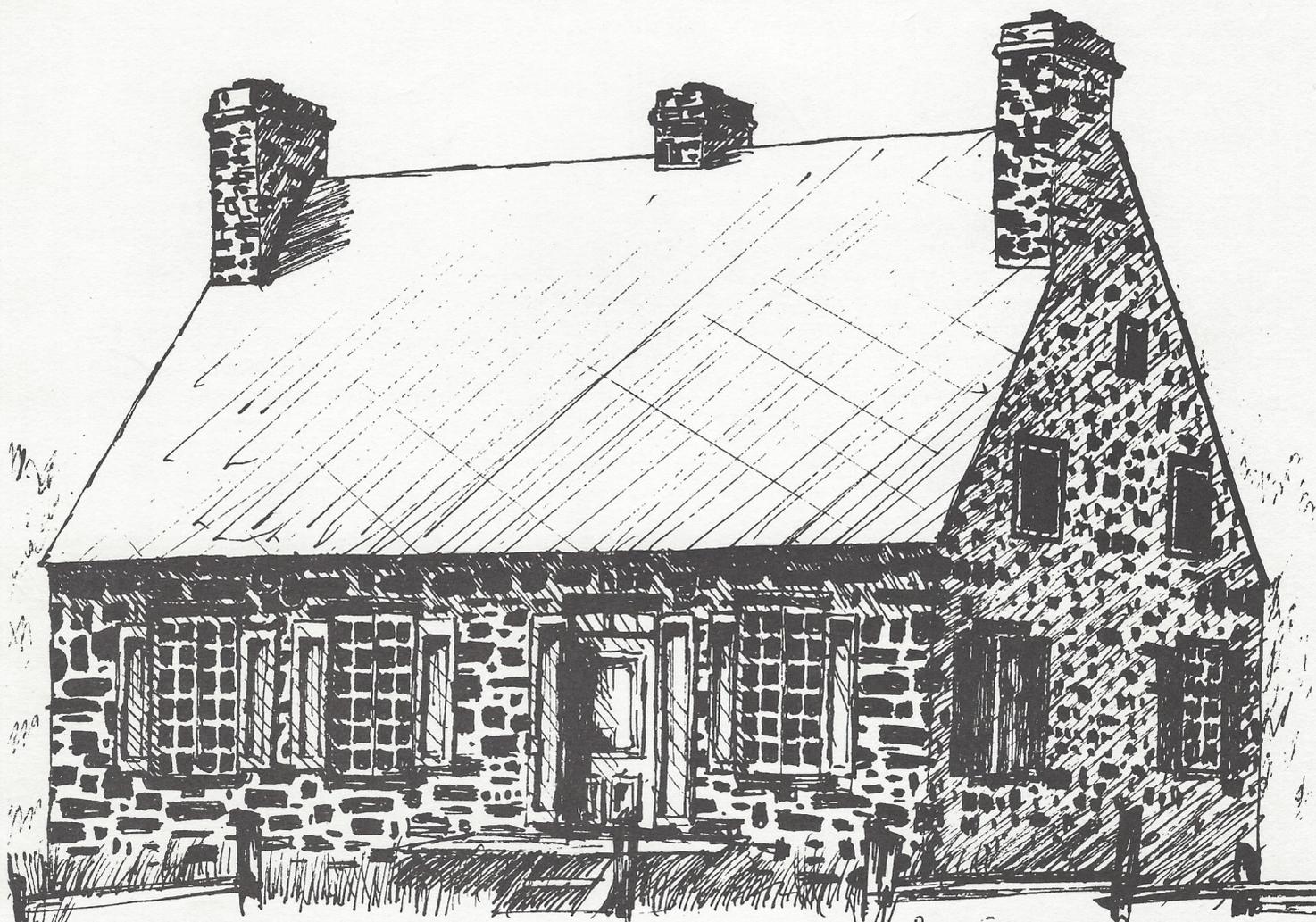


LA LUCARNE

La revue de l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

Vol XII, numéro 3

automne 1992



Maison Poitras, L'Épiphanie

Par Grégoire Amesse

Rendez-vous dans Lanaudière

Prix Citron à Mailloux Baillargeon inc. - Saint-Constant

Le 2 juillet dernier, deux maisons patrimoniales (dont une à caractère historique) sises rue Saint-Pierre dans le vieux Saint-Constant, furent ravagées par le pic des démolisseurs.

Une fois de plus, la MRC de Roussillon et le vieux village de Saint-Constant se font amputer de bâtiments patrimoniaux et glissent lentement vers un nivellement urbain anarchique et impitoyable. En effet, les maisons Baillargeon et Camyré, déjà répertoriées comme bâtiments d'intérêt patrimonial et historique (résidence d'un patriote dans le cas de la seconde maison), n'ont pu être sauvées, les permis de démolition ayant déjà été accordés depuis le 19 juin par la Ville de Saint-Constant. Le propriétaire, la chandellerie Mailloux Baillargeon inc., faisant fi des démarches entreprises par la Fondation Royal-Roussillon pour la protection du patrimoine, exécuta son triste dessein.

La Fondation, informée du projet de démolition, a tenté de contacter M. Jean Mailloux, propriétaire de Mailloux Baillargeon inc., afin de lui faire part de l'intérêt que représentaient les deux maisons et d'étudier diverses possibilités d'intervention autres que la démolition (Musée de la chandellerie, locations, déménagement des maisons, etc.). M. Mailloux est demeuré insensible à nos démarches.

La démolition précipitée de la maison Camyré (datant du premier quart du XIX^e siècle) a fait obstacle à notre projet d'y réaliser un relevé métrique et photographique.

Allons-nous constamment nous consterner devant pareil "vandalisme" sans réagir? On se retrouve chaque fois devant le fait accompli. Quand allons-nous contrôler le processus d'émission de permis de démolition, qui est plus facile à obtenir qu'un permis de vente de garage? Comment se fait-il que les autorités municipales ne consultent pas les intervenants en matière de patrimoine avant d'émettre un permis qui risque d'handicaper l'homogénéité, le noyau et la présence des anciens villages sur notre territoire? À quand une politique municipale en matière de protection du patrimoine dans chacune des villes de la MRC de Roussillon?

La maison Camyré témoignait de la présence de François Camyré, aubergiste et organisateur du Parti Patriote, à Saint-Constant, de 1821 à 1837. Celui-ci fut impliqué dans les rébellions de 1837-1838 contre les autorités coloniales britanniques. Il connut la clémence suite à une condamnation à mort par ces dernières; ce qui ne fut pas le cas de son beau-frère Joseph-Narcisse Cardinal, député du comté de Laprairie. De plus, les commissaires d'école siègeront régulièrement dans la maison Camyré de 1858 à 1910 alors que les notaires Jean-Baptiste Defoy et François-Étienne Arnould en seront les propriétaires successifs, ajoutant ainsi à la valeur historique de ce bâtiment.

Le mal est fait, un monument de notre histoire nationale vient de disparaître! Pour ces raisons, la Fondation Royal-Roussillon pour la protection du patrimoine décerne le Prix Citron 1992 à M. Jean Mailloux, propriétaire de la chandellerie Mailloux Baillargeon inc., pour son mépris de notre patrimoine régional.

Yves Bellefleur

Source : Fondation Royal-Roussillon, 2031, rue Saint-Roch, Saint-Constant, J5A 1Y3



Maisons Baillargeon et Camyré



La maison Camyré, novembre 1988

La Lucarne est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec (APMAQ). Son siège social est situé au 83, rue Chénier, Saint-Eustache, et son secrétariat, au 145 - 56^e avenue, Lachine (Québec) H8T 3B8, tél. : (514) 634-4246. Vous pouvez reproduire et citer les textes parus dans LA LUCARNE à condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Le comité de rédaction, sous la direction de Pauline Amesse, secrétaire de l'association, comprend Thérèse Romer, Pierrette Dubuc et Clément Locat.

Les collaborateurs pour ce numéro : Jean-Pierre Boivin, Eric Champagne, Roch Brunet, Jean-Melville Rousseau, Céline Robillard, Yves Bellefleur et Claude Ouimet.

Composition et montage :
Judy Pepin, Dorval
Diffusion :
Traitement Postal 2000

Dépôt légal :
ISSN 0711-3285
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

TABLE DES MATIÈRES

Le courrier	p. 3
Page couverture	p. 5
Les conseils de Jean	p. 6
Nos sections locales	p. 7
Ma bibliothèque	p. 10
En bref	p. 11
Les activités	p. 15



Le courrier

Chers amis,

J'ai apprécié l'article de M. Daniel Carrier dans La Lucarne - été 1992. Je fais partie du Comité de citoyens du Vieux-Québec et je dois vous dire que nous sommes très inquiets des décisions regrettables que les responsables de la ville de Québec ont prises en dézonant une partie du bassin Louise pour permettre à des promoteurs de construire le cinéma Imax.

Plusieurs autres projets de construction nous inquiètent, notamment la construction d'une école militaire à la Pointe à Carcy. Ce secteur du Vieux-Port de Québec est actuellement un des plus fréquentés par la population et les touristes de la ville de Québec.

Quelques faits à propos du projet IMAX

Saviez-vous que la vieille ville de Québec est encore soumise au développement à la pièce sous prétexte que c'est payant? Voilà le discours que nous servent les administrateurs d'une ville décorée "Joyau du patrimoine culturel mondial".

Mais la question se pose : Rentabiliser pour qui?

La ville de Québec, le gouvernement fédéral et des promoteurs privés ont décidé de construire des édifices à haut gabarit au bord de l'arrondissement historique (aux pieds des remparts près de l'eau). Les responsables de la ville nous répètent que les chartes de protection du patrimoine ne sont que morales. Pire, le conseil de ville a même refusé de décréter une zone tampon pour protéger le secteur historique mondialement reconnu par l'UNESCO.

Malgré les consultations populaires et une pétition signée par plus de 8 000 citoyens disant : "Ayons un schéma d'aménagement respectueux de notre environnement historique", l'administration de la ville va de l'avant avec ses projets qui altèrent la trame urbaine ancienne.

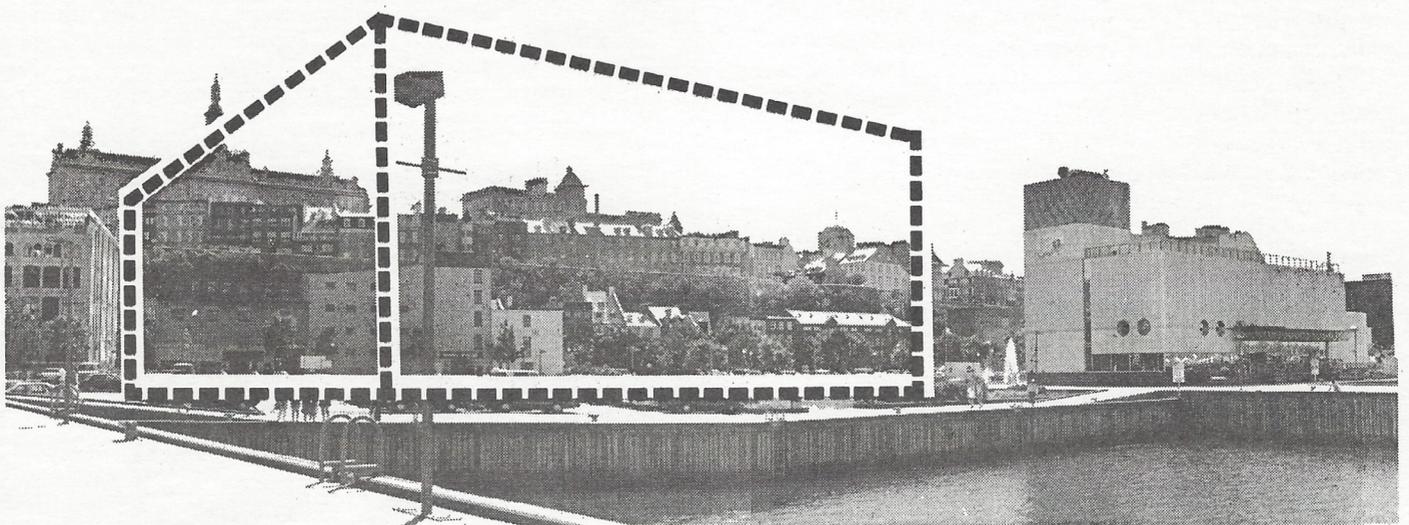
L'été dernier, le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, a même déclaré dans les journaux qu'il n'était pas question de mettre le Vieux-Québec dans le formol et dernièrement, on a lu des articles qui parlent de rajeunir le Vieux-Port de Québec. Les aberrations pleuvent.

Depuis plus d'un an, la Coalition pour la sauvegarde du Vieux-Port de Québec s'est remobilisée. Nous avons besoin de l'appui des citoyens de tout le Québec pour protéger notre héritage collectif. La charte de protection du patrimoine québécois, la charte de Deschambeault, stipule que le citoyen québécois est le premier protecteur de son patrimoine. Encore faut-il se faire entendre!

Écrivez à votre député fédéral ainsi qu'à votre député provincial, ou au maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, **ex-ministre de la culture** du Québec. Dites-leur que le type de développement du Vieux-Port de Québec est inadmissible et irrespectueux du patrimoine historique mondial.

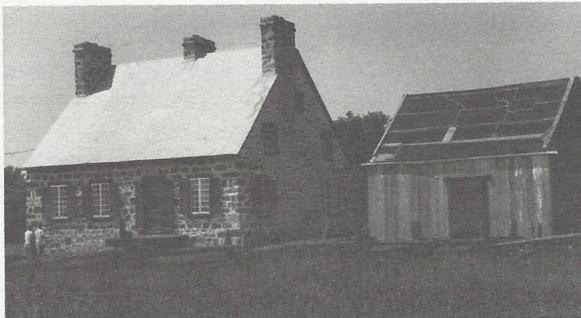
Charlotte Trudel, Vieux-Québec

NDDL : - Nous reproduisons ici un montage fait par LE SOLEIL de Québec (23-08-91), illustrant l'ampleur visuelle du projet IMAX et vous suggérons de faire parvenir au maire de Québec une carte postale lui signifiant votre désapprobation et/ou votre indignation en tant que membre APMAQ. Voici l'adresse : M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, Hôtel de Ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec, G1R 4S9.



Peuplement et architecture dans Lanaudière

par Clément Locat



Maison d'influence française - 18^e siècle

L'architecture dans la région de Lanaudière est le reflet de différentes phases de son développement et de l'évolution des manières de construire au Québec.

PEUPLEMENT

L'occupation du territoire commença le long du fleuve Saint-Laurent, première voie de communication, pour se poursuivre vers l'intérieur du territoire, le long des rivières qui lui sont tributaires et desquelles les habitants tirèrent leur énergie. Le développement se poursuivit dans la plaine et graduellement vers le piedmont et la montagne.

Les premières seigneuries furent concédées entre les années 1630 et 1640 le long du fleuve : Berthier, Repentigny, Lavaltrie, etc. Les dernières furent concédées sur le piedmont à la fin des années 1730 : Ramezay, Dailleboust. Le changement de régime politique amena la création de cantons vers les années 1800, sur le piedmont et en montagne : Rawdon, Kilkeny, Brandon.

L'immigration écossaise et surtout irlandaise, vers 1820, accroît la population du nord de la région. Plusieurs paroisses des Laurentides sont fondées entre les années 1830 et 1900. À la même époque, de nouvelles paroisses se détachent de paroisses-mères devenues trop grosses comme l'Assomption, Saint-Jacques, Sainte-Elisabeth.

L'agriculture et le commerce du bois sont les moteurs du développement dans Lanaudière. Les principaux pôles de développement sont Joliette, Terrebonne, L'Assomption.

ARCHITECTURE

La région de Lanaudière ne possède pas une architecture qui lui est propre; elle s'insère dans la tradition de l'architecture de la Vallée du Saint-Laurent de la région de Montréal.

Influence française

Il ne subsiste pas d'exemples des premières demeures construites sur ce territoire. À l'origine, la maison de pierre d'influence bretonne, d'allure massive, couverte d'une toiture à deux versants, percée de quelques fenêtres et pourvue de cheminées-foyers sur les murs pignons, devait voisiner avec la maison de bois, en pièce sur pièce, recouverte de planches verticales et également pourvue de cheminées aux deux murs pignons. Cette tradition se poursuivit bien au-delà du régime français.

Influence anglaise

L'influence anglaise se manifesta avec l'arrivée des immigrants anglophones dans le nord de la région.

Les maisons qu'ils construisirent présentaient quelques différences par rapport à la maison d'inspiration française : la toiture possédait un versant droit plutôt que recourbé, la fenestration était de type à guillotine plutôt qu'à battants, mais le volume s'en rapprochait. L'influence anglaise se manifesta également dans l'habitation aristocratique. Ainsi, Barthélémy Joliette, fondateur de la ville du même nom, construisit-il son "manoir" dans le style du cottage anglo-normand, avec toit à quatre versants. Le modèle fut imité mais il nous reste peu d'exemples de cette architecture.

Apport québécois

À partir du 19^e siècle, inspirée des modèles des périodes de colonisation française et britannique et profitant de l'expérience de deux siècles d'occupation de ce continent, l'architecture acquiert son originalité. Des fondations solides dégagent la maison du sol; cette dernière s'agrandit, la fenestration augmente, les lucarnes apparaissent sur la toiture dont le versant devient recourbé, les lourdes cheminées de pierre font graduellement place à des cheminées de brique. Ce matériau disponible grâce à des fabriques artisanales, sert au revêtement extérieur à la fin du 19^e siècle. Le revêtement de planches verticales fait



Maison d'influence anglaise - 19^e siècle



Influence victorienne sur maison du 20^e siècle

graduellement place au début du 20^e siècle au déclin de bois horizontal. À la même époque, la maison avec toit à mansarde se répand dans la région, permettant une utilisation maximale de l'étage. Elle se présente en variantes avec toit à deux versants ou quatre versants, revêtement de pierre, bois ou brique. Le toit à mansarde sera très utilisé dans les bâtiments publics : couvents, collèges, etc.

Influences diverses

Vers la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, plusieurs courants mondiaux influencent l'architecture surtout monumentale. Beaucoup de bâtiments s'inspirent de l'architecture victorienne - vocabulaire qui regroupe différents styles tels tudor, néo-gothique, etc. et de l'architecture néo-classique. Les villes de Joliette, Terrebonne et L'Assomption en possèdent de beaux exemples.

Les années de la crise amènent une architecture strictement fonctionnelle, dépouillée. Après la dernière guerre, l'influence américaine est prédominante.

La pression du développement dans la zone péri-urbaine de Montréal a provoqué une détérioration importante du patrimoine architectural. Ailleurs dans les campagnes, le manque de conscience de la valeur de l'héritage architectural a aussi provoqué des pertes inestimables.

La prise de conscience est-elle pour bientôt!

Maison Poitras, L'Épiphanie

(photo de la page couverture)

Cette demeure, sise sur les bords de la rivière L'Achigan à L'Épiphanie, a été construite par François Proux, en 1785; une pierre située au-dessus de la porte en témoigne. Vers 1820, elle fut acquise par la famille White qui y apporta quelques modifications : ajout de larmiers de part et d'autre de la maison, diminution de l'ampleur des cheminées. La maison changea de nouveau de main en 1850 alors qu'elle devint la propriété de la famille Poitras et ce jusqu'en 1976. On fit quelques modifications dont la construction d'une annexe à toit plat, vers 1920, et l'élargissement des larmiers; l'intérieur de la maison subit cependant peu de modifications.

Les propriétaires actuels, Lucien Petit et Maryse Larouche l'acquièrent en 1977 et en font une restauration soignée depuis cette date. La toiture a été amputée des larges larmiers ajoutés au 19^e siècle, l'enduit de mortier qui recouvrait toute la surface de pierre a été enlevé et les cheminées ont retrouvé leur volume d'origine.

Cette maison possède des caractéristiques intéressantes. Profitant de la pente du terrain, l'accès côté chemin se fait au niveau du rez-de-chaussée alors qu'il se fait au niveau du sous-sol, côté rivière. En plus des deux foyers situés dans les murs pignons, deux autres foyers - un au sous-sol et un à l'étage, sont intégrés à un mur de refend en pierre qui sépare la maison en deux parties.

Située avantageusement près de la rivière et à une certaine distance de la route, cette maison à maintenant fière allure.

Notre liste des artisans maintenant à jour...

Toute information à partir de notre liste des artisans, maintenant informatisée, peut être obtenue sur demande. Le responsable, Luc Boivin, vous fera parvenir rapidement les renseignements que vous avez besoin moyennant quelques frais de manutention (4\$ à 10\$ selon la demande).

Exemple : si vous êtes à la recherche d'un maître-fumiste ou d'un ouvrier spécialisé dans la réfection de plancher ou de corniche, ou encore d'un conseiller de votre région pour des réparations à la charpente de votre maison, n'hésitez plus, contactez l'ami Luc Boivin au (514) 355-0473.

Les services que nous pouvons fournir à partir de cette liste ne seront efficaces que dans la mesure où vous nous aiderez à maintenir cette liste à jour. Donc si vous avez eu récemment à réparer, rénover ou redécorer votre maison et si vous avez été satisfait des services obtenus, n'attendez pas... transmettez-nous les noms de ces artisans et spécialistes; ils seront ajoutés à la liste.

Votre contribution qui consiste à nous signaler votre expérience est importante; elle pourra aider bien d'autres personnes!



Les conseils de Jean

par Jean-Melville Rousseau, ingénieur

Cher Jean; -- Mon ancêtre a reçu de son seigneur en 1694 une concession de 3 arpents et 2 perches et 9 pieds de front, formant une superficie de 129 arpents et 7 perches et 132 pieds. Qu'est ce que ça veut dire?

J.R. LaPérade.

Cher J.R.; -- Voyez un arpenteur-géomètre, ou amusez-vous à faire les calculs vous-même avec le tableau d'équivalence approximatif suivant: -

1 arpent = 10 perches = 180 pieds
 anciens = 192 pieds canadiens = 58½ mètres.
 1 mille canadien = 8 furlongs = 80 Gunther's chains = 320 rods = 1000 "pas" = 1609 mètres = 1760 yards = 5280 pieds canadiens = 63 360 pouces.

1 arpent carré = 100 perches carrées = 36806 pieds carrés canadiens. 1 mille carré = 640 âcres = 259 hectares = 757½ arpents carrés = 27 878 400 pieds carrés canadiens.

Cher Jean; -- En creusant le vide sanitaire de ma vieille maison du boulevard Gouin pour en faire un sous-sol rentable, j'ai trouvé quelques pennies de la reine Victoria, un bouton de culotte, une anse de tasse cassée et quelques vieux clous, mais aussi une rangée de 4 pieux de bois. Est-ce la fondation d'une ancienne cabane ou d'une palissade amérindienne?

Léo L., Montréal.

Cher Léo; -- C'est facile de dater l'âge de ces pieux grâce à la nouvelle science de la dendro-archéo-chronologie. Voici comment ça marche. On fore une carotte dans un gros arbre de votre région et on en mesure l'épaisseur de chaque cercle annuel de croissance, soit large (L), moyenne (M) ou étroite (E), et on en fait la liste en reculant à partir d'aujourd'hui, par exemple: -

«(1981)LLMELMMMEFFELLEMMLML

... ce qui nous mène à 1959, etc.» On recule ainsi 400 ans, et par divers astuces 1000 ans ou plus. On entre la série dans un ordinateur. Ensuite, on prélève une carotte dans un de vos pieux et on fait pareil. Si on y mesure la séquence, e.g., «EELLL», on interroge l'ordinateur qui

nous dira que le pieux vient d'un arbre abattu en 1970. Ce procédé n'est pas dispendieux.

À l'angle sud-est de Peel et Sherbrooke, on a trouvé des rangées de pieux en creusant les fondations du nouveau building. Était-ce l'ancien village Mohawk du temps de Jacques Cartier? Malheureusement, on ne connaissait pas cette nouvelle science et on n'a pas conservé ces pieux, tandis que chez vous on pourra les expertiser.

Cher Jean; -- Je ne vous écris pas à cause de ma maison ancienne, mais des portraits de mes ancêtres qui sont devenus sombres. Les gens du Musée disent que ça coûterait une fortune de les faire décaper par des experts, mais je n'ai pas d'argent. Que me suggérez-vous?

Joseph Amyot, Montréal.

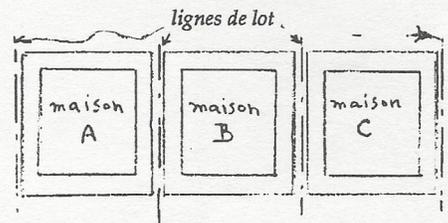
Cher Joseph; -- Lors de la rénovation du Collège Sainte-Marie des Jésuites et de la Chapelle Notre-Dame de Lourdes des Sulpiciens, ce même problème s'est posé. On a engagé des jeunes qui ont «effacé» la crasse avec des gommages-torchons (artist's erasers) sans endommager la peinture. Après, ces oeuvres d'art étaient si bien rajeunies et rafraîchies qu'on n'a pas fait plus. Je vous recommande de communiquer avec ces institutions et d'en examiner les toiles. Soyez votre propre expert. Sur un coin, essayez cette méthode qui ne coûte pas cher et jugez vous-même du résultat.

Cher Jean; - Depuis que mon voisin a fait démolir son ancienne maison adossée à mon mur de brique, ce dernier se détériore, se détache du reste de ma maison et pourrait même tomber. Est-ce la faute du démolisseur?

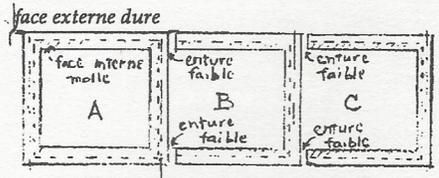
L.L., Montréal.

Cher J.R.; -- Sans visiter les lieux, cela me semble un cas typique de procès de mitoyenneté spécial au Québec. Quoique très technique, vous allez comprendre: -

Dans la plupart des pays, on ne peut bâtir chez le voisin. La première maison (A) doit être entièrement sur son propre lot, la deuxième (B) pareil, et ainsi de suite (C), tel que montré ci-dessous.



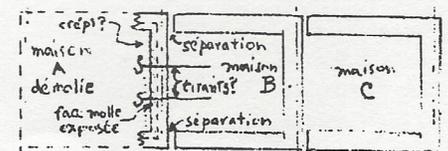
Suivant la «Coutume de Paris» en Nouvelle-France continuée par le Code civil du Québec (Chap. II, Sec. I), la première maison (A) peut empiéter de la moitié de l'épaisseur de chacun de ses murs latéraux sur le lot du voisin: -



Ce dernier (B) peut bâtir contre ce mur appelé mitoyen (art.514) en sauvant le coût et l'espace d'un mur, et un troisième (C) pareil, mais le joint ou enture demeure un point faible.

Seriez-vous propriétaire de (B), et que (A) aurait démolie sa maison et donc abandonné la mitoyenneté, exposant la face molle de son mur (devenu le vôtre) aux intempéries alors qu'il était au chaud auparavant?

N'étant plus appuyé, ce mur peut se détacher le long du joint faible. On peut réparer ça avec des tirants et un crépi isolant et imperméable. À qui la faute? Voir un avocat.



Nos sections locales

APMAQ-Vallée-du-Richelieu



par Brigitte Klimpt

La recherche du passé

APMAQ-Vallée-du-Richelieu a inauguré son programme d'activités culturelles pour la saison. C'est ainsi que se tenait le 15 mai dernier, à la Maison Villebon de Beloeil, une conférence sur la recherche de titres de maisons.

M. Yves Guillet de la librairie "Le fureteur" à Saint-Lambert, nous a prêté bénévolement son concours afin d'initier les invité(e)s à cette recherche de titres qui comporte plusieurs étapes que je vous livre ici pour le bénéfice de tous les amis.

Avant tout, rassembler tous les documents officiels, i.e. les actes notariés, les classer par ordre chronologique et les lire.

1ère étape - au Bureau d'enregistrement

Consulter l'index des immeubles de la paroisse et à partir du numéro de lot, remonter à chaque acte.

2e étape - au Palais de justice

Consulter les Archives judiciaires qui couvrent peu d'années (assez restreint)

3e étape - aux Archives nationales (ouvert le soir et la fin de semaine)

Le plus vieil acte du Bureau d'enregistrement nous réfère à un acte des Archives nationales. Remonter chacun des actes jusqu'au lot sans bâtiment.

Quelques conseils

- Se procurer le "Guide du chercheur" du Centre d'Archives de Montréal¹
- Vérifier toutes les hypothèses
- Consulter les Sociétés d'histoire et la Bibliothèque de Montréal
- Vérifier les lots adjacents; les actes peuvent être trompeurs!
- Un acte d'intérêt local peut être utile aux Sociétés d'histoire
- Être patient, une recherche peut prendre plus ou moins une semaine.

Bon succès à ceux qui voudront entreprendre cette recherche et faites nous part de vos démarches en utilisant le courrier de La Lucarne.

Encore un fois nos remerciements à M. Yves Guillet.

¹Archives Nationales du Québec
Ministère des Affaires culturelles
1945, rue Mullins
Montréal (Québec) H3K 1N9
Tél. (514) 873-3064

APMAQ-Baronnie de Longueuil

par Brigitte Lavoie



Rappel pour le 6 septembre prochain!

Nous préparons la visite de trois maisons privées en plus de celle de la crypte de l'église Saint-Antoine de Longueuil et de la Maison de la Fabrique.

L'accueil et autres activités se feront à la Maison Lamarre, 255, rue Saint-Charles Est, à Longueuil, à compter de 11 heures a.m.. Bienvenue à tous les amis et propriétaires de maisons anciennes!

Pour renseignements : (514) 463-2043

Adresse : 180, rue Saint-André, Longueuil, J4H 1K6

Le Vieux Palais de Justice de L'Assomption

par Céline Robillard



Histoire de l'immeuble

Construit en 1811 au coin des rues Saint-Joachim et Saint-Étienne à L'Assomption, le Vieux Palais de Justice constitue vraisemblablement un édifice doté d'une valeur historique certaine.

Ce bâtiment a été érigé sur le lot numéro 45, inscrit aux plan et renvoi du cadastre officiel de la paroisse de L'Assomption. Selon le maître Christian Roy, cet emplacement fut concédé en 1780 à André Corneau qui le revendit à Jacques Archambault le 15 mars 1783 devant le notaire Raymond. Le 15 mars 1793, Pierre-Jacques Archambault cède le dit emplacement à Laurent Dorval, maître menuisier; cet acte est passé devant le notaire Saupin. Laurent Dorval y construit une maison de bois avec dépendances et vend le tout à Laurent Dorval-fils, le 15 janvier 1809, devant le notaire Faribault.

En 1811, Laurent Dorval-fils, entreprend la construction d'une maison de pierre. Dans un marché passé avec Laurent Amiotte; il achète tout le bois nécessaire à la construction de la charpente et de la menuiserie dudit bâtiment. On remarque alors que les pièces de bois achetées ne peuvent former un carré de maison supérieur à 38' par 30', mesures françaises. Cette première maison était occupée encore tout récemment par le Bureau d'enregistrement.

En 1812, Laurent Dorval vend le terrain avec maison de pierre et dépendances au marchand Laurent Lérot. Le contrat stipule que le Sieur Dorval doit terminer les ouvrages et améliorations consistant à achever toute la menuiserie et les chambres à l'étage.

En 1822, Jacques Dufault s'engage à faire pour Laurent Lérot, une maison de quarante pieds de long par trente pieds de large sur le même site que la précédente. Il entreprend aussi de démolir le mur pignon ouest de la maison déjà existante et d'agrandir cette dernière d'une quarantaine de pieds sur la longueur, formant ainsi un bâtiment de soixante-dix-huit pieds de long sur trente pieds de large, mesures françaises. Cette partie du bâtiment servira par la suite au magasin.

Dans le même contrat, ledit Jacques Dufault s'engage à construire une deuxième maison, celle-ci, de quarante pieds de long sur trente-deux pieds de large et de faire ladite maison à peu près semblable à celle déjà construite. Cette partie du Palais de Justice, qui servait jusqu'en 1979 de logement au gardien, se distingue à l'arrière du reste du bâtiment par sa hauteur et sa profondeur plus grande.

Ce corps de bâtiment comportait donc deux logements et un grand magasin. En 1842, son propriétaire, Jean-Moïse Raymond est nommé registraire. Il convertit ainsi son propre logement en Bureau d'enregistrement. La partie du centre, occupée par le magasin, fut transformée en salle de réunion pour le Conseil du Comté. À l'étage supérieur on aménagea la Cour de justice.

Vers 1860, voyant la nécessité de réparer la bâtisse, on procède du même coup à de légères modifications. C'est l'architecte réputé, Victor Bourgeault, qui obtient le contrat et, par les modifications suggérées, donne un peu plus de prestige à l'immeuble. Dans un devis de l'architecte on trouve des travaux d'entretien général comme la réfection des joints et du crépi, des réparations à la toiture, un nouveau recouvrement «avec bardeaux de première qualité» et divers autres travaux; on découvre aussi qu'il a apporté des modifications aux lucarnes du corps central et que les deux lucarnes qui y existent aujourd'hui, l'une à l'avant et l'autre à l'arrière, relèvent de lui. L'ordonnance et la forme des fenêtres de la partie centrale sont aussi son oeuvre, tout comme l'aménagement intérieur de la partie publique de l'immeuble. Parmi ces travaux d'aménagement intérieur, notons les colonnes et la poutre centrale dans la salle du conseil, le mobilier de cette même salle, l'escalier qui mène à la Cour de justice, les corniches et le plafond dans la Cour, les plinthes et les boiseries, le mobilier à l'étage, les portes entre la Cour et son annexe et d'autres travaux de réaménagement du Bureau d'enregistrement qu'on ne retrouve plus aujourd'hui.

Vers 1955, on refait la couverture, en tôle galvanisée cette fois; une voûte de maçonnerie au Bureau d'enregistrement est ajoutée; on enlève l'escalier et refait l'intérieur de cette même partie; on démolit les dépendances (écuries, hangar, etc.); on ajoute les services modernes comme l'électricité et la plomberie.

La Cour de justice est fermée au public depuis 1925. Toutefois, ses salles conservent depuis lors, leur mobilier: tribunes, planchers, boiseries et sièges d'origine. Cette salle d'audience a aussi servi de décor pour différents films: Kamouraska, Cordélia, L'Affaire Coffin et Les Fils de la Liberté. En 1960, la Cour de justice revit pour quelques heures alors qu'on y procède au recomptage de bulletins de vote devant le juge Michaud.

Monument historique

L'immeuble appartenant à la Corporation municipale de comté et datant de 1811-1822, est classé monument historique le 20 septembre 1973.

En 1978, étant donné la détérioration progressive de l'immeuble, en raison d'un manque notable d'entretien, la Corporation de comté doit envisager deux possibilités; remettre la bâtisse en bon état ou construire un nouvel immeuble. Or, le Conseil de comté choisit la deuxième solution. Le Bureau d'enregistrement et le Conseil de comté déménagent dans le nouvel édifice en 1979. Depuis septembre 1979, la majeure partie de l'immeuble est vacante, sans chauffage et sans entretien.

La ville manifeste alors un intérêt pour la bâtisse et prévoit y loger ses services municipaux. Or, à l'automne de cette même année, les élections municipales bouleversent ces projets et l'équipe élue rejette le projet de restauration du Vieux Palais de Justice. Le coût d'acquisition se chiffrait alors à 62 000\$. À l'instar du Conseil de comté, le Conseil de ville de L'Assomption opte également pour une construction neuve dont l'inauguration a lieu en mai 1982.

Plusieurs projets sont étudiés par la ville, mais celle-ci ne peut supporter les frais d'exploitation de tels projets; la ville les rejette donc.

À l'automne 1979, le Comité promoteur projette de recycler l'immeuble en un musée régional des arts et traditions populaires. Étant donné l'existence et la proximité du Musée d'art de Joliette, la demande en accréditation est refusée par le Ministère des affaires culturelles.

Le Vieux Palais de L'Assomption est vendu à l'automne 1982 par la Corporation du Conseil de Comté à M. Jean Olivier, architecte résidant à Montréal, qui, par la suite, transfère ses droits à la Corporation du Vieux Palais de L'Assomption, organisme à but non-lucratif, le 24 octobre 1982. On apprend par les médias que le vieux bâtiment deviendra une Académie des arts et métiers.

Dans le but énoncé de développer cette orientation M. Olivier demande, à la fin de l'année 1983, la contribution du Gouvernement fédéral. En janvier 1984, une réponse favorable du Ministère Emploi & immigration, permet de rencontrer plusieurs candidats dans le but d'organiser l'équipe devant réaliser l'étude. M. Olivier devient l'initiateur-propriétaire du projet d'Académie. Il fait équipe avec deux autres personnes. Le financement sera de sources gouvernementales d'une part et de sources privées d'autre part. Le projet de l'Académie des vieux métiers que présente M. Olivier est refusé. Le bâtiment est de nouveau sans vocation et, de plus en plus, se détériore.

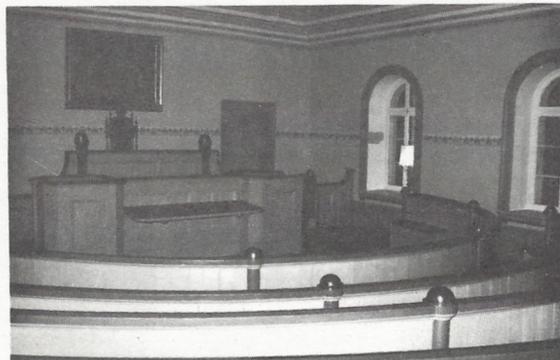
L'Oasis du Vieux Palais de L'Assomption

Étant à la recherche d'un local pour fins d'activités sociales et culturelles pour l'ensemble de la collectivité locale et régionale, Mme Françoise Mayrand-Jussaume entre en contact avec M. Olivier.

En février 1987, elle achète la bâtisse et forme une corporation: L'Oasis du Vieux Palais de L'Assomption. Elle devient alors l'initiatrice-promoteur du projet. Elle fait équipe avec deux autres personnes qui lui apportent un appui humanitaire.

Elle travaille d'arrache-pied en vue d'obtenir de l'aide pour la restauration de ce monument historique datant du début du XIXe siècle. Le courage, la détermination et les efforts de Françoise Mayrand-Jussaume n'ont pas été vains et son rêve se réalise enfin. Le Vieux Palais de Justice de L'Assomption est rénové et avec lui renaissent 200 ans d'histoire.

En 1990, elle obtient l'appui financier de divers ministères, organismes et plusieurs autres personnes, lui permettant ainsi d'entreprendre les travaux de restauration.



L'intérieur restauré de la Cour de Justice

En Bref

Colloque sur le Patrimoine

- Région Montérégie

Samedi, le 17 octobre 1992 - de 8 h à 21 h

Le Conseil culturel de la Montérégie invite les personnes intéressées à participer à l'ébauche d'une politique du patrimoine visant la concertation de tous les milieux susceptibles d'intervenir dans l'identification, la préservation, la mise en valeur et la diffusion de ce qui constitue le patrimoine québécois. Des ateliers aborderont les quatre thèmes suivants :-

- Patrimoine et aménagement du territoire
- Patrimoine et archives
- Patrimoine et tourisme
- Acquisition et diffusion des connaissances en patrimoine.

(Frais d'inscription et lieu à déterminer)

Source : Tassia Hébert,
Agente de relations publiques
Conseil culturel de la Montérégie Inc.
Tél.: (514) 651-0694

Le chemin des seigneuries

Le Conseil de la culture des Laurentides vient de faire paraître un guide géo-culturel "Le chemin des seigneuries" qui est à la fois

- un itinéraire patrimonial et culturel des Basses-Laurentides reliant Terrebonne à Pointe-au-Chêne;
- un document d'information sur l'histoire des Basses-Laurentides;
- une précieuse source de référence pour connaître les principaux attraits patrimoniaux, les lieux d'exposition, d'expression, les manifestations culturelles et les activités associées au récréo-tourisme (plein-air, interprétation de la nature, gastronomie).

Cet ouvrage comprend notamment

- cinq pôles d'intérêt (Terrebonne, Sainte-Thérèse, Saint-Eustache, Oka, Carillon) auxquels s'ajoutent des circuits locaux;
- de nombreuses cartes et photographies pour faciliter la lecture du document.

On peut se procurer la brochure au coût de 4\$ dans tous les bureaux touristiques des Laurentides et au Conseil de la culture des Laurentides, 300 rue Longpré, bureau 310, Saint-Jérôme, J7Y 3B9.

Source : Diane Ouellet (514) 432-2425

Projet... projet... projet...

Palmarès des lieux et bâtiments patrimoniaux les plus exceptionnels du Québec

Au fil des ans, souvent grâce aux activités organisées par l'APMAQ ou le CMSQ, nous avons tous eu l'occasion de visiter des endroits patrimoniaux exceptionnels, de ces lieux où le temps semble s'être arrêté, de ces endroits d'où vous ressortez sous un "effet de choc", ébahi, et qui vous font ressentir une envie irrésistible d'en parler à vos amis. Eh bien, l'idée est simple, notre but commun pourrait être celui de répertorier ces endroits exceptionnels du Québec!

Pourquoi ce Palmarès?

L'être humain semble avoir en lui un désir universel de confronter ses opinions, de discuter, de classer les choses, de faire des listes et enfin de faire un "Palmarès". Il suffit de penser à la liste la plus fameuse : celle des **sept merveilles du monde**. On peut penser aussi à d'autres raisons pratiques; une parmi celles-ci, non pas la moindre, serait de s'assurer auprès du Ministère des affaires culturelles (MAC) que tous les

bâtiments et lieux répertoriés soient bien classés monuments historiques. Ce dernier n'a-t-il pas la fâcheuse habitude d'attendre qu'un bâtiment soit menacé pour le classer... Nous lui donnerions une liste magnifique de priorités!

Le processus envisagé

- La mise sur pied d'un comité d'organisation
- L'établissement de catégories de bâtiments
- La définition des modalités de la consultation
- La consultation auprès des membres
- L'attribution de prix.

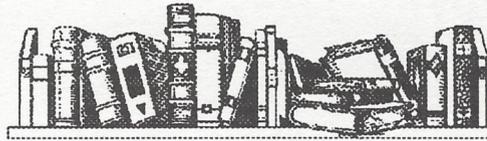
Si vous avez d'autres idées pour la réalisation d'un tel projet ou si vous avez le goût de vous impliquer, n'hésitez pas, communiquez avec votre secrétariat ou encore avec moi au (418) 661-9928.

Nous en reparlerons au congrès!

Robert Bergeron

Ma bibliothèque

par Claude Ouimet



Le 350^e anniversaire de Montréal qu'on souligne de toutes les façons prend toute son importance dans cette chronique d'automne; elle sera consacrée uniquement à des oeuvres qui traitent de Montréal.

D'abord un titre très «couleur locale» qui nous plonge au coeur de la petite histoire montréalaise : **Pignon sur rue, les quartiers de Montréal** (Conception générale des textes : Michèle Benoît et Roger Gratton, aux Éditions Guérin Littérature, au prix très abordable de \$22.95.)

Cet oeuvre s'inspire de l'étude du macro-inventaire des quartiers de Montréal issue d'une entente entre la Ville de Montréal et le MAC sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais.

Il s'agit de 13 fascicules qui ont été réunis en un livre. Chaque chapitre comprend beaucoup de photos, d'illustrations d'époque. Le texte est solidement étayé de cartes du relief et cours d'eau de Montréal du XVIII^e et des étapes du développement des quartiers, de tableaux synchroniques des éléments architecturaux et des événements historiques de 1700 à 1945.

Après une présentation historique du quartier, les auteurs décrivent l'architecture publique et institutionnelle, commerciale et industrielle, et résidentielle d'hier et d'aujourd'hui.

Cette série de 13 monographies possède au-delà de 700 illustrations anciennes et contemporaines sur l'histoire du développement et de l'architecture des quartiers de Montréal. Elle fera connaître aux Montréalais le contexte et la manière dont fut bâtie cette ville, pour mieux les inciter à poursuivre dans l'harmonie l'oeuvre de leurs ancêtres.

☞☞☞☞☞

Un deuxième titre chez le même éditeur, traite du premier quartier de Montréal, dans la série **Les oeuvres du temps, Le Vieux Montréal**.

(Conception générale et textes : Josette Michaud.)

Les textes tracent à grand traits le contexte socio-économique dans lequel sont apparus les bâtiments et en livrent une brève description. Les croquis vous amèneront à vous familiariser avec le détail des constructions réalisées par des Montréalais d'une autre époque. Les perspectives axonométriques élaborées à partir des plans d'origine ou des relevés détaillés, vous aideront à comprendre la mesure, et parfois même la démesure de ces constructions.

Les titres de chapitre illustrent un peu le parcours qu'emprunte l'auteur : cité religieuse, résidentielle, marchande, financière, portuaire et ferroviaire et administrative.

☞☞☞☞☞

Un autre oeuvre qui mérite de figurer dans la bibliothèque de tout architecte qui aime le beau : **L'Architecture de Montréal** (par Raymond Gauthier et P.R. Brisson. Un détail très intéressant : les photos sont de Mia et Klaus. Le livre est publié chez Libre Expression en collaboration avec l'Ordre des Architectes du Québec, au prix de 60\$.)

"La pierre grise de son sous-sol créa l'unité de son architecture, qui s'inspira des modèles français."

Ce livre présente en mots et en images un panorama unique des styles architecturaux qui se côtoient tout au long des rues de Montréal au fil de ses édifices et de ses bâtiments.

Les textes, les photos et l'introduction de J.Foch-Ribas sont une invitation à un voyage exceptionnel dans le temps et dans l'espace.

☞☞☞☞☞

Pour ceux qui voudront refaire à leur rythme et en dehors des foules du 350^e, la Corporation des célébrations du 350^e a produit un **Passeport Découverte** dans le cadre de «Dimanche Matin, Montréal m'attend».

Ce petit document d'une cinquantaine de pages propose plusieurs circuits qui ont été faits en autobus dans neuf arrondissements de Montréal.

Vous y trouverez, pour chaque arrondissement, une brève présentation historique, de même que la description abrégée des dix sites indiqués sur la carte, que nous proposons à votre curiosité: cinq lieux ou monuments titrés du patrimoine dont la sélection est le fruit d'une recherche confiée à Héritage Montréal.

Vous pouvez en obtenir une copie en vous adressant à Suzanne LaFerrière au (514) 872-1992.

☞☞☞☞☞

Enfin un dernier titre proprement historique : **Montréal, la folle entreprise, Chronique d'une ville** (par Robert Prévost, Chez Stanké.)

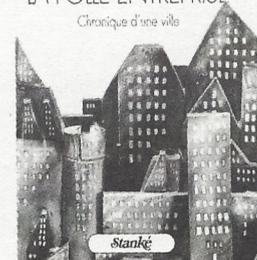
«Lorsque, à l'automne de 1641, arrivèrent devant Québec les petits voiliers amenant le sieur de Maisonneuve et sa poignée de pionniers, la joie s'empara des Français groupés au pied du Cap aux Diamants. Elle fut de courte durée lorsqu'on apprit que ce contingent n'avait pas pour mission de grossir leurs effectifs, mais bien de fonder un nouveau poste à la tête du Saut-Louis.»

On essaya de les dissuader de se lancer dans cette folle entreprise à cause des Iroquois.

Elle dura trois siècles et demie.

Robert Prévost

MONTREAL
LA FOLLE ENTREPRISE
Chronique d'une ville



Le Congrès 1992, les 25, 26 et 27 septembre 1992

par Roch Brunet

Encore une fois, le congrès de fin d'année représentera le clou des activités de l'année. Votre comité organisateur a travaillé fort afin de permettre à chacun un séjour agréable dans Lanaudière, à un coût très abordable. Le programme promet d'être chargé et il y en aura pour tous les goûts. (Vous pouvez déjà consulter l'agenda en page 16.)

Afin de se conformer aux désirs des membres qui se font accompagner de leurs enfants, un prix spécial a été fixé pour ceux-ci et il comprend l'accès à toutes les activités.

Votre comité organisateur souhaite que le plus grand nombre d'inscriptions possible se fasse avant le 15 septembre 1992 afin de mieux planifier les détails de dernière minute. Les autobus peuvent accueillir un nombre maximal de 94 personnes et les places seront assignées sur la base "premier inscrit, premier servi". La salle de l'assemblée générale peut accueillir un nombre illimité de congressistes et il n'y a pas de frais pour les membres qui voudraient participer à cette seule activité. Les retardataires pourront s'inscrire le vendredi soir seulement à l'accueil, au Vieux Palais de Justice de l'Assomption.

FRAIS DE CONGRÈS 1992

Adulte	90,00 \$
Enfant (incluant toutes les activités)	60,00 \$
Enfant (incluant les activités, sauf le banquet)	40,00 \$
Banquet	20,00 \$

Les frais d'inscription incluent l'accès à toutes les activités y incluant les repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi, les visites guidées en autobus, les conférences et les circuits piétonniers. Pour les parents accompagnés de leur(s) enfant(s), il est possible d'inscrire ceux-ci à toutes les activités ou à toutes les activités sauf le banquet du samedi soir. De plus, il est possible de s'inscrire au banquet seulement.



SPÉCIAL HÉBERGEMENT-CONGRÈS

Quoique l'hébergement soit relativement restreint dans la région immédiate du congrès, votre comité d'organisation a visité quelques endroits que nous tenons à recommander. Chaque congressiste doit faire ses propres arrangements puisque l'hébergement n'est pas compris dans le coût du congrès.

LE VIEUX PALAIS DE JUSTICE DE L'ASSOMPTION

255, rue Saint-Étienne, L'Assomption

Ce magnifique bâtiment vieux de 175 ans est en cours de restauration. Au moment de notre congrès, six grandes chambres pourront accueillir les congressistes dans un beau décor ancien. Votre hôtesse vous promet en plus des déjeuners recherchés s'inspirant de la tradition ancienne. Ceux qui réserveront tôt se retrouveront au coeur de l'action.

La personne à contacter : M^{me} Françoise Mayrand-Jussaume
Le numéro de téléphone : (514) 589-3266
Le coût : 50,00 \$ la nuitée pour 2 personnes, incluant le petit déjeuner.

LE MANOIR SEIGNEURIAL DE L'ASSOMPTION

1000, Bas de l'Assomption nord, route 344, L'Assomption

Pour ceux qui aiment les maisons anciennes (1832) mais le confort moderne, vous serez fort bien servis. Cette demeure immense offre 5 chambres aux congressistes à environ cinq minutes de voiture du Vieux Palais de Justice de l'Assomption.

Le Manoir n'est habituellement pas ouvert en septembre (juillet et août seulement) mais son hôte a gracieusement accepté de nous l'ouvrir pour les deux nuits du 25 et 26 septembre 1992.

La personne à contacter : Monsieur Mario Milord

Le numéro de téléphone : (514) 589-7890

Le coût variant de 35,00 à 55,00 \$ la nuitée selon la chambre et le nombre de personnes. Le petit déjeuner est inclus.

LE GÎTE "LA CLOSERIE DES LILAS"

839, rue Saint-François-Xavier, Terrebonne

Quoique située à une bonne trentaine de minutes du site du congrès, nous avons cru bon vous recommander cette belle maison ancienne située en plein coeur de l'arrondissement historique de Terrebonne. Nous passerons une bonne partie de la journée du samedi dans cet arrondissement. Votre hôtesse vous offre trois chambres coquettes avec en plus un petit déjeuner axé sur un menu santé (fruits, muffins, croissants, confitures-maison ...)

La personne à contacter : M^{me} Henriette Picard

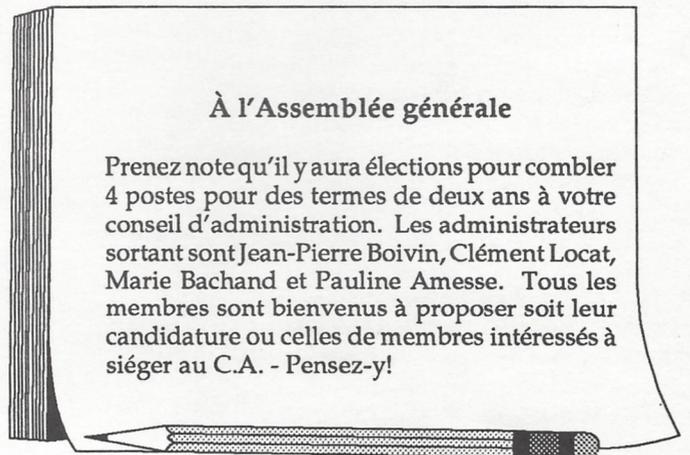
Le numéro de téléphone : (514) 964-2279

Le coût varie de 36,00 à 55,00 \$ la nuitée selon la chambre et le nombre de personnes. Le petit déjeuner est inclus.



À l'Assemblée générale

Prenez note qu'il y aura élections pour combler 4 postes pour des termes de deux ans à votre conseil d'administration. Les administrateurs sortant sont Jean-Pierre Boivin, Clément Locat, Marie Bachand et Pauline Amesse. Tous les membres sont bienvenus à proposer soit leur candidature ou celles de membres intéressés à siéger au C.A. - Pensez-y!



Un rappel

Le temps du congrès est un moment propice pour rappeler aux membres les raisons d'être de leur association. Les voici :

RÔLE ET OBJECTIFS

- Élargir les connaissances des membres; économi- ser leurs efforts en facilitant les échanges d'expérience et de ressources;
- Représenter, promouvoir et défendre ce secteur de la société québécoise qu'est le patrimoine domiciliaire;
- Établir des liens entre les professionnels et les amateurs;
- Stimuler l'intérêt des collectivités locales et des média pour la richesse et la diversité du patri- moine domiciliaire du Québec dans ses diffé- rentes régions.

MOYENS D'ACTION

- Organiser des rencontres, conférences, collo- ques et cours;
- Multiplier les visites de maisons anciennes et de lieux historiques;
- Faire connaître les livres, la documentation et les centres de référence disponibles;
- Répertorier et faciliter l'accès aux artisans et gens de métier spécialisés dans l'entretien et la restauration;
- Faciliter aux membres la consultation d'experts dans les universités et organismes : urbanistes, ethnologues, historiens, ingénieurs-conseil, spé- cialistes en architecture, etc.

Proposition de modifications

Proposition de modifications à nos règlements généraux qui sera soumise à la prochaine assemblée générale :

À L'ARTICLE 4 - COTISATIONS

- 4a) enlever «Annuelle pour l'année qui suit» et ajouter, après «douze mois» : «ou 24 mois»;

Proposition pour une nouvelle grille de tarification

Individu - un an = 20 \$ - deux ans = 35 \$

Cotisation de soutien = 50 \$ par année

Activités gratuites (à l'exception du congrès) pour les enfants âgés de 18 ans et moins.

À L'ARTICLE 5 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

- 5d) lire : «Elle reçoit les rapports du président sortant de l'Associa- tion, du secrétaire, du trésorier et des responsables des divers comités, et elle leur donne quitus». Donc on enlève «ainsi que», «et», et on rajoute après «trésorier» et «des responsables des divers comités.»

À L'ARTICLE 7- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 7c) 2e ligne, remplacer «deux» par «un vice-président».

À L'ARTICLE 8- DEVOIRS DES ADMINISTRATEURS

- 8b) rapprocher la 2^e ligne de la 1^{ère} ligne
8e) 2^e ligne : changer «des noyaux locaux» par «des sections régionales».

Faire disparaître la «Disposition transitoire».

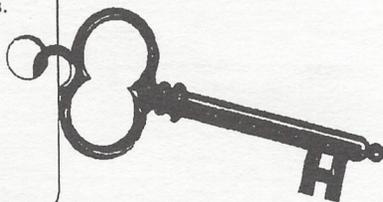
Le tout est proposé par Jean-Pierre Boivin, appuyé par Clément Locat.

Lorsqu'il est question d'améliorer sa propriété, l'important c'est de commencer par les idées.

HABITABEC, le seul hebdo québécois consacré uniquement à l'habitation, déborde d'idées...

POUR MIEUX SE LOGER

HABITABEC



Maison historique à vendre. circa 1790

Située à Saint-Benoît, lieu de naissance du patriote André Fauteux; 2 acres 1/2, 175 pommiers, à flanc de montagne, avec vue superbe des Laurentides. Déclin de bois, entièrement rénovée, 2 ch. à coucher.

Pour informations : Odilon Caron (514) 258-3374 (Saint-Benoît) ou (514) 334-9291 (Montréal)

À vendre

(à Sainte-Thérèse de Blainville)

Huit (8) chassis-cuisses de 58 po. de hauteur par 36¼ po. Sept (7) chassis-cuisses de 45½ po. par 33½ po. dont 5 à petit carrelage. Tous en pin, datant du milieu du 18e siècle. Prix à discuter. Informations: (514) 435-1611.

Brève histoire de la maison de brique au Québec

par *Éric Champagne*

On utilisa la brique dès le 17^e siècle dans la vallée du Saint-Laurent. À l'origine peu utilisée, elle est devenue un matériau très en vogue de l'époque victorienne jusqu'à nos jours.

Origines de la brique au Québec : le 17^e siècle

Le milieu immédiat fournissait les matériaux nécessaires pour construire tout habitat domestique. La pierre et le bois étaient donc utilisés et qui plus est, ils faisaient partie d'une longue tradition dans l'art de construire. Néanmoins, on n'hésitait pas à utiliser la brique pour ériger des souches de cheminée, des fours à pain et de rares feux fermés. On ne l'employait guère pour monter des murs car importée bien souvent d'Europe, la brique était poreuse et résistait donc mal aux intempéries. Les Jésuites l'apprirent à leur dépens lorsqu'ils construisirent une chapelle missionnaire à Lorette en 1639. Les murs de la minuscule bâtisse étaient en mauvais état 28 ans plus tard.

Suite à d'autres échecs, la brique resta encore un matériau relégué aux menus travaux. Même si localement on commença à en fabriquer, ce matériau argileux ne s'est pas inséré dans les moeurs de construction, loin de là.

Initiatives locales : le 18^e siècle

Malgré une demande plutôt mince, de petites briqueteries s'implantèrent sur notre territoire nouvellement conquis. On faisait même des briques d'excellente qualité dans les régions de Montréal et de L'Ange-Gardien. Ces petites industries implantées sur des sites argileux seront de petite taille étant donné la faible croissance de la demande. D'ailleurs le voyageur suédois Petr Kalm nota dans ses carnets vers 1750, la rareté des constructions de brique.

Cependant, une région fait exception: Trois-Rivières. On y retrouve de nombreuses briqueteries. Il est parfaitement logique d'en retrouver plusieurs car c'est une région où les carrières et les forêts d'essences ligneuses n'abondent pas. La demande sera donc constante ce qui permettra à ces petites manufactures artisanales de se maintenir en place.

Le 18^e siècle reste un siècle où dans l'ensemble la brique est encore peu utilisée. Malgré tout, elle répond à une demande pour certaines régions plus pauvres en bois et en pierre d'où le maintien de petites briqueteries à Trois-Rivières par exemple.

L'âge d'or de la brique : le 19^e siècle

Après la Conquête, quelques architectes britanniques vinrent s'installer sur le sol québécois. Leur influence sera nettement perceptible sur le paysage architectural urbain. L'ère industrielle approchant à grands pas, il y a donc un fort développement dans le domaine de la construction d'immeubles.

Sur les chantiers de construction, on perçoit une tendance à employer de plus en plus la brique. Voulant un matériau qui est facile et rapide à poser, les constructeurs et architectes choisirent la brique. De plus, elle sera très économique d'ici quelque temps. La brique est habituellement utilisée pour ériger des murs massifs. Les murs secondaires et de refend en seront fabriqués. Quant aux façades des immeubles, les archi-

tectes opteront souvent pour la pierre de taille. On devra attendre à l'ère victorienne pour voir la brique employée comme élément d'ornementation des façades. Pour cette première moitié de siècle, la brique est souvent utilisée à des fins structurales.

Peu à peu on délaissera la pierre au profit de la brique. Matériau offert dans la gamme des rouges, on en retrouvera également des brunes et beiges. Elle sera parfois importée d'Écosse, d'Angleterre, des États-Unis et aussi d'Ontario. À cause de la fabrication mécanisée de la brique à partir de 1850 environ, le prix de ce matériau sera à la baisse.

Les briquetiers sous l'époque victorienne (1850 à 1910) feront preuve de talent et de créativité en utilisant la brique pour orner les façades des immeubles. Il faut dire que l'ornementation et l'exubérance sont à l'honneur que ce soit dans l'habillement, les meubles et l'architecture.

À partir de la seconde moitié du siècle, on verra apparaître de nombreux immeubles et demeures aux façades très ornées; on peut y admirer des linteaux, des arcs, des corniches et bandeaux faits avec des jeux de brique tout en couleurs et en relief. La brique se veut donc un excellent substitut aux façades en pierre.

À la campagne on assiste également au goût pour les maisons de brique aux belles ornementsations. On peut y voir de belles demeures qui n'ont rien à envier à celles des villes. Il est à noter cependant que maintes constructions rurales de brique seront très sobres, très dépouillées. Les gens de la campagne voient dans la brique un matériau de bonne qualité qui remplacent avantageusement la pierre. Même certains seigneurs n'hésitent pas à construire ou à recouvrir leur manoir de brique: le manoir Johnson de Saint-André d'Argenteuil (c.1840), le manoir Fraser de Rivière-du-Loup (1830), le manoir de l'île de Montesson à Bécancour (c.1850), et le manoir Robert à Beauharnois (1852) pour ne citer que ceux-là.

Ce n'est qu'au début du 20^e siècle qu'on délaissera entièrement la brique comme matériau structural pour l'employer maintenant qu'à des fins de recouvrement et d'ornementation. La brique a acquis une telle popularité que le clergé se fait construire de belles églises en brique...

C'est grâce aux besoins urbains que la brique deviendra si populaire. Des architectes ont fait preuve d'audace et d'ingéniosité pour ériger de beaux immeubles de brique. Ayant eu des débuts plus que modestes, la brique, simple matériau de remplissage deviendra au fil du temps un matériau des plus apprécié. Aussi décorative que la pierre, elle atteindra son apogée à l'ère victorienne où de nombreux constructeurs découvriront son grand potentiel décoratif et aussi sa qualité de résistance aux intempéries.

Références :

- Ville de Québec : La maçonnerie de brique, série Maître d'oeuvre. guide technique no. 7, 1989.
- London M., Bumarbu D. : Maçonnerie traditionnelle, guide technique no. 3 d'Héritage Montréal, 1984.
- Lessard M., Marquis H. : Encyclopédie de la maison québécoise, Éditions de l'homme, 1972.
- Gauthier R. : Les manoirs du Québec, Éditeur officiel du Québec\FIDES, 1976.

Les activités

par Jean-Pierre Boivin

La saison va bon train! 40 à 50 personnes assurent le succès de chaque activité. N'oubliez pas d'apporter votre carte de membre et d'avoir à l'esprit l'horaire de la journée :

11h à 12- rendez-vous (libre à chacun d'apporter son pique-nique)
12h- départ pour l'excursion / 13h- fin de la sortie.

Il ne reste que deux autres activités à venir : celle du 6 septembre (voir en page 7), et celles du congrès (page 16).

Compte-rendu de la visite de Québec

Encore une fois, notre guide Charles Adlard a su nous émerveiller par l'intérêt des maisons visitées. - L'église Holy Trinity a été le site d'une conversion : Roch Brunet y est entré. J'ai ouï dire que la chaleur intérieure y était pour quelque chose! - Nous foulèrent ensuite les fondations de la maison du 1^{er} colon québécois : Louis Hébert. À cet emplacement du Séminaire de Québec, on a pu voir la cuisine de Mgr Laval : il ne restait rien à manger. - Quelle beauté de restauration que la Place Royale où nous avons visité les voûtes du restaurant Le Caveau.

Puis deux bijoux de petites maisons nous ouvrirent leur écrien de richesse : la maison François-Xavier Garneau et la Maison Leclerc. La première qui appartient à M. Claude Doiron est un véritable musée de poète converti en gîte du passant. C'est à voir et à y demeurer. Pour informations: (418) 692-2240. Sur un des foyers de cette maison bourgeoise de 1864 est inscrite une citation que Roch Brunet s'est empressé de montrer à son épouse Lise : "Petit feu qui chauffe vaut mieux que grand feu qui brûle". - La seconde maison, du tonnelier Leclerc, construite en 1729, est pittoresque et charmante. Tout respire la joie de vivre. On y trouve même un petit jardin anglais.

Par la suite, M. Pierre Racine de la Chambre de Commerce de Québec, nous a accueillis à la Maison Mailloux, c. 1753. Roger Arsenault de Saint-Flavie fit remarquer les volets d'acier. En effet, à l'époque, on y payait ses impôts. - Pour terminer, Soeur Corinne Cloutier, de la congrégation des Augustines, accueillait le groupe à l'Hôpital Général de Québec qui date du 16^e siècle. Sa chaleur humaine sut nous rendre vie, nous qui étions morts de fatigue après cette journée fantastique.

Montébello

Pour la première fois, les membres découvraient la très belle région de La Petite Nation. Naturellement, le Château Montébello et le Manoir Louis-Joseph Papineau étaient à l'honneur. La construction du château, vers 1900, occupa 3 000 ouvriers durant six mois; sa structure est faite de billots de cèdre finlandais. Quant au Manoir, c'était la résidence du célèbre patriote. Les organisateurs Jacques Lamarche et Lionel Vezeau nous firent visiter différents types de maisons que les membres ont bien appréciés.



La très belle restauration de la maison des Monarque, Vaudreuil-sur-le-lac

Côteau-du-Lac

Un pique-nique dans les immenses jardins du Manoir Beaujeu, propriété de la Fondation pour la culture et l'éducation, inaugurerait parfaitement cette journée. Quel beau domaine situé le long du fleuve! La visite intérieure nous a tous ravis. Cependant Roch Brunet a été un peu déçu: la chapelle, malgré sa beauté, était petite... rien à voir avec de «grosses» églises!!!

Puis l'artiste Reynald Piché accueillait le groupe en son «petit château». Grâce à son travail, ce trésor a pu être préservé. Il le loue du Ministère des transports. Ce bâtiment appelé la Centrale des Cèdres, est un exemple unique de l'architecture de style «château» dans le domaine des centrales hydroélectriques. Il servait autrefois à l'électrification du canal Soulanges.

Lors de cette visite est survenu le premier accident de l'histoire de l'APMAQ; en effet, Denise Caron de Saint-Placide, qui se dandinait d'extase devant le château, s'est foulé la cheville. Pas moyen de la laisser à l'hôpital; elle a continué la journée sur une seule jambe!

Destination suivante : la Maison Trestler de Dorion, du nom d'un mercenaire allemand qui a fait fortune dans le commerce de la fourrure. Cette maison de millionnaire fut construite en trois étapes : 1798, 1805 et 1806. Elle subit une très belle restauration dans les années '80 par des amis, toujours membres de l'APMAQ, M. & Mme Louis Dubuc.

L'activité s'est terminée une fois de plus autour d'un buffet servi chez Gisèle et Clovis Monarque de Vaudreuil où on a pu aussi admirer quatre ans de superbes travaux de réfection. On devrait pouvoir en fêter la fin l'été prochain! Gros mercis à nos hôtes et à Céline Robillard pour le goûter.

Et merci aux organisateurs de la journée, soit Dawnes Ryan et Nathalie Leroux.

Bonne fin de saison!

Pour tout renseignement : Jean-Pierre Boivin (514) 648-4189



Nous sommes déjà assurés d'un tout nouveau membre pour 1993!
En effet, notre président et sa conjointe Lyne Chartrand attendent "impatiemment" du nouveau pour avril, soit leur premier rejeton.
L'équipe de rédaction souhaite à tous deux bonne chance, et une belle grossesse!



Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

APMAQ - association à but non lucratif fondée en 1980

Le Ministère des Affaires culturelles du Québec contribue à la diffusion de La Lucarne

L'AGENDA DU CONGRÈS 1992

Vendredi, 25 septembre

- 18 à 21 h
- Accueil et inscription (pour les retardataires) au Vieux Palais de Justice de l'Assomption, 255 rue Saint-Étienne, L'Assomption
 - Exposition de photos de Lanaudière
 - Dîner libre
- 20 h
- Conférence de Mme Lise St-Georges, historienne
Sujet : Le Vieux Palais de Justice de l'Assomption
 - Lancement du livre "L'Oasis du Vieux Palais de l'Assomption" .

Samedi, 26 septembre

- 9 h 30
- Conférence de M. Claude Martel, historien, géographe et guide touristique
Sujet : Histoire, peuplement et architecture de Lanaudière
- 10 h 30
- Départ en autobus pour les visites guidées dans Lachenaie, Terrebonne et Mascouche
- 12 h 30
- Dîner au restaurant Le Folichon à Terrebonne
- 14 h 30
- Poursuite des visites guidées
- 16 h 30
- Retour au Vieux Palais de Justice de l'Assomption et repos
- 18 h
- Encan dans la salle d'audience du Vieux Palais de Justice
APPORTEZ VOS TROUVAILLES ET TRÉSORS CACHÉS!
- 19 h
- Banquet dans la salle principale du Vieux Palais de Justice.
 - Remise des prix Robert-Lionel Séguin, régional et de mérite

Dimanche, 27 septembre

- 9 h
- Assemblée générale au Vieux Palais de Justice de l'Assomption
- 12 h
- Dîner au restaurant "Hostellerie La Gentilhommière"
- 14 h 30
- Retour au Vieux Palais de Justice de L'Assomption et départ des circuits piétonniers dans l'Assomption
- 15 h 30
- Cocktail de clôture au Vieux Palais de Justice



Chez Roch et Lise Brunet
Saint-Viateur, région Lanaudière

Devenez membre(s)!

Cotisation annuelle : 30\$ pour la famille
Cotisation de soutien : 50\$

La cotisation de membre peut aussi être acquittée sous forme de services bénévoles rendus à l'association.

Pour recevoir votre carte de membre et le reçu, envoyez à l'APMAQ votre chèque et une enveloppe timbrée adressée lisiblement à votre nom.

Expédiez le tout à :

APMAQ, 145, 56e avenue, Lachine, Qc, H8T 3B8
tél. (514) 634-4246